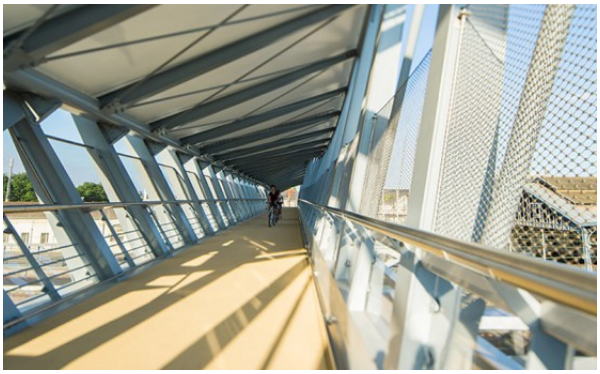
LA PASSERELLE CYCLO-PIETONNE

BLOIS





Construction d'une passerelle cyclo-piétonne en gare de Blois permettant un accès facile depuis l'ouest et le nord

PRÉSENTATION

La construction de la Passerelle Cyclo-Piétonne en gare de Blois permet de :
. créer une gare biface avec une seconde entrée côté Médicis et un parking gratuit de 100 places pour désengorger le parvis de la gare et les ponts Gambetta et de la Butte
· améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
· favoriser les circulations douces (piétons et cyclistes)
· réduire la frontière que constitue la voie ferrée entre les différents quartiers de la ville
· faciliter la vie quotidienne des usagers de la gare
· changer la perception des voyageurs arrivant à Blois par un geste architectural fort

PROGRAMME

Dès 1993, la collectivité engageait une réflexion globale sur la rénovation de ce secteur et la reconversion des friches Poulain. La transformation du quartier de la Chocolaterie constitue la première étape visible de cette mutation.
La période 2009/mi-2011 a vu aboutir les réflexions portant sur la définition du projet urbain (diagnostic, enjeux, objectifs, programme et principes d'aménagement). Ce projet est le fruit de la concertation d'équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes ainsi que de spécialistes des transports et de la circulation.
Fin 2013, le choix d'une équipe pluridisciplinaire (Germe et Jam) de maîtrise d'oeuvre urbaine est fait. Elle est missionnée pour 8 ans.
Sur l'îlot Ducoux, la résidence étudiante de 98 logements a été livrée à la rentrée 2014. Le reste du programme, 3300 m² de bureaux, a été livré par le promoteur IDEC au printemps 2015, ce qui a permis d'accueillir Pôle Emploi et le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) à proximité de la gare.
La passerelle et l'ilôt Ducoux sont les deux premières réalisations d'un projet de réaménagement global du quartier gare allant jusqu'au chevet Saint-Vincent, faisant le lien avec le projet d'Aménagement coeur-de ville Loire.
Le Conseil municipal a entériné la déclaration de projet de la Passerelle, équivalent d'un permis de construire, le 27 mai 2013.

PARTICULARITÉS

La passerelle cyclo-piétonne passe au-dessus du faisceau de voies ferrées entre la rue Alfred Halou (à l'ouest) et le parvis de la gare (à l'est).
L'ouvrage est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose d'un accès direct aux quais 2 et 3 grâce à l'implantation d'ascenseurs et d'escaliers.
Véritable prouesse technologique,l'ouvrage de type «Bow string» est composé de trois travées de même longueur (environ 49 mètres).
Ce type de passerelle est constitué d'un tablier suspendu via des tirants, à un arc porteur dont les extrémités transmettent les charges aux fondations à travers les appuis. D'une longueur d'environ 140 mètres avec un tablier de 3 mètres de large, la structure porteuse de l'ouvrage est métallique.
La passerelle est couverte d'une toiture en toile tendue translucide pour une hauteur totale de 14,80 mètres (avec les arcs).
Le projet tient compte du passé industriel du quartier tout en proposant une interprétation contemporaine.
Située au niveau du parvis, la rampe d'accès en hélice de 25 m de diamètre est à la fois une première et un clin d'oeil à l'escalier du Château royal de Blois.

CALENDRIER

. Septembre – décembre 2013 : préfabrication en usine
· Mars – mai 2014 : installation des piles porteuses et des travées de la passerelle
· Juillet – septembre 2014 : montage de la structure métallique de la rotonde du côté du parvis de la gare Blois-Chambord
· Septembre – décembre 2014 : Montage de la rampe vélo en plaque de BFUP sur la rotonde et de ses superstructures
· Novembre 2014 : travaux sur les réservoirs côté rue Alfred Halou
· Décembre 2014 – février 2015 : travaux de finition sur l'ouvrage et ses accès
· Janvier – avril 2015 : aménagements connexes (rueAlfred Halou et parking côté ouest)
· Mars – juin 2015 : formalités administratives (passage en sous commission départementale sécurité)
· Juin 2015 :livraison et mise en service de l'ouvrage

Concédant
Ville de Blois

Date de la concession
Février 2011

Maître d'ouvrage
3 vals Aménagement

Maître d'œuvre
B+M Architecture

Budget Opération

6 168 000 € HT